

Assurances

Mont-Joli-Mitis

par Lise-Anne Pineault



À RETENIR DE VOTRE CONTRAT D'ASSURANCE COLLECTIVE ASSUREQ

ASSUREQ est un régime d'assurance collective privé **complémentaire**. Afin d'être couvert par une assurance médicaments, comme la Loi sur l'assurance médicaments l'exige au Québec, le membre de l'AREQ, membre d'ASSUREQ, doit **également et obligatoirement s'inscrire au régime public d'assurance médicaments de la RAMQ**, à moins que ce dernier soit admissible à un autre régime d'assurance privé couvrant la garantie des médicaments de base (par exemple, celui de la personne conjointe).

Dates d'admissibilité

Les protections en assurance maladie et assurance vie d'ASSUREQ entrent en vigueur à des moments distincts selon les catégories d'emploi suivantes :

Personnel enseignant des commissions scolaires prenant leur retraite en mai, juin, juillet et août

Fin de l'assurance du régime des personnes employées = 31 août

Date d'admissibilité à ASSUREQ (et RAMQ) = 1^{er} septembre

Autres

Fin de l'assurance du régime des personnes employées = Date de la fin d'emploi

Date d'admissibilité à ASSUREQ (et RAMQ) = Lendemain de la date de fin d'emploi

Pour l'admissibilité au régime d'assurance ASSUREQ, la personne retraitée doit être membre de l'AREQ et faire sa demande dans les 90 jours qui suivent la date de prise de retraite.

Le régime A d'assurance vous offre de l'assurance maladie Santé ou Santé plus et un régime B d'assurance-vie (voir pamphlet disponible sur le site internet de l'AREQ pour plus de détails).

En ce qui concerne l'assurance voyage, prendre note que les bagages ne sont pas assurés, par conséquent vous devez les assurer soit par l'entremise de l'agence de voyage ou directement à l'aéroport.

Ceci est un simple survol de votre régime d'assurance, vous pouvez consulter le site internet d'ASSUREQ pour toute information complémentaire.

Lise-Anne Pineault

« Comité « Assurances » »